

La Langue au Québec

ROSA DE DIEGO
Universidad País Vasco
rosadediego2@telefonica.net

Resumen

Este artículo analiza la situación lingüística en el Canadá francófono. La lengua es un instrumento fundamental de comunicación y de creación cultural. Pero en Quebec, un espacio mayoritariamente anglófono, ha sido un instrumento de lucha y de reivindicación. La sociedad francófona americana ha buscado el modo de afirmar una identidad propia y nueva, ni americana ni francesa, precisamente a través de la lengua. En este artículo se analiza la situación lingüística en Quebec, se describe su lengua francesa a través de sus componentes lingüísticos, léxicos, fonéticos o sintácticos, y la revolución provocada por el *joual*.

Palabras clave

Quebec – Revolución tranquila – lengua – *joual* – literatura

Abstract

This article analyzes the linguistic situation in French-speaking Canada. Language is a fundamental instrument of communication and cultural production. But in Quebec, a prominently English-speaking area, this has also been a vindication instrument. The Canadian French-speaking world has been searching for a new identity, neither Canadian, nor French, and this by means of the language. In this article I analyze the linguistic situation in Quebec. I also describe the linguistic features of the French spoken here, as well as the “revolution” induced by the *joual*.

Key-words

Quebec – Quiet Revolution – language – *joual* – literature

«Ce qui manque au Canada, c'est d'avoir une langue à lui. Si nous parlions iroquois ou huron, notre littérature vivrait. Malheureusement nous parlons et écrivons d'une assez piteuse façon, il est vrai, la langue de Bossuet et de Racine. Nous avons beau dire et beau faire, nous ne serons toujours au point de vue littéraire qu'une simple colonie, et quand bien même le Canada deviendrait un pays indépendant et ferait briller son drapeau au soleil des nations, nous n'en demeurerions de simples colons littéraires.»

Octave Crémazie, 29 - 1- 1867

«Tremblay a fait un bijou du langage québécois.»

Martial Dassylva, *La Presse*, 27- 8 -1988

Préambule. La langue dans la littérature francophone au Québec

Le dénominateur commun des littératures francophones est de proposer au centre de leur question identitaire une réflexion sur la langue. La langue française au Canada -et surtout au Québec- est en constante évolution avec un affrontement entre la liberté innovatrice et la tradition respectueuse, l'usage et la norme. Cela a donné lieu à ce que Lise Gauvin appelle la *surconscience linguistique* (Gauvin, 1997: 6-15) de l'écrivain québécois. Surconscience, c'est-à-dire une conscience persévérante, récurrente de la langue comme un espace de création et de réflexion, comme une sorte de laboratoire de possibilités. L'écrivain francophone et québécois est obligé de penser la langue. Écrire est donc un acte de langage, car le choix d'une langue dévoile une attitude, une sélection, un doute, et finalement une prise de position. La surconscience implique une position d'inconfort dans la langue et cela entraîne une possibilité féconde de production réflexive et rénovatrice dans un sens, mais aussi d'éloignement d'un modèle linguistique où l'on vit dans le complexe. C'est pour cela que Lise Gauvin propose une nouvelle dénomination de cette littérature francophone, la *littérature de l'intranquillité* (Gauvin, 2004 : 259), car la pratique langagière de l'écrivain francophone est une pratique problématique, de soupçon, de douleur. Il se produit sans doute un engagement de l'écrivain dans la langue, un *langagement* (Gauvin, 2000). Voilà que dans les différentes littératures de la francophonie, et notamment au Québec, les écrivains réfléchissent sans cesse sur cette question, sur leur sentiment d'étrangeté dans la langue française et sur le besoin de trouver une forme d'expression propre, qui deviendra vite le signe d'une identité.

Au Québec la réflexion sur la langue apparaît dès l'émergence même de la littérature canadienne francophone. Le Canada compte plus de 6.000.000 francophones (soit 27% de sa population), dont plus du 83% vivent au Québec. Il existe une étonnante diversité parmi les francophones du Canada, qui ne forment pas un bloc homogène. Les Canadiens qui parlent français se concentrent dans la province de Québec, dans l'est d'Ontario (Franco-Ontariens) et au Nouveau-Brunswick (Acadiens). L'avenir des dites « minorités francophones canadiennes » dépend de la clarté des politiques économiques, sociales, linguistiques et culturelles.

Les écrivains québécois ont souvent perçu leur littérature comme une littérature de colonie, plus ou moins exotique et leur langue est conçue comme une langue prêtée d'exil, éloignée. Jacques Godbout, romancier et essayiste, n'a cessé de réfléchir à la question de la langue. Dans la revue *Liberté*, il précise :

Tout ce que les écrivains québécois tentent, avec plus ou moins d'habileté, de dire aux écrivains français d'Europe, c'est que la langue française littéraire est trop polie, trop cultivée, trop usée, trop étioyée, trop instruite, trop codifiée, trop propriété privée, trop correcte pour l'usage que nous voulons en faire. Nous avons besoin, pour entrer dans l'histoire et violer l'espace/temps américain, d'un français plus souple et plus fou et plus utile que le leur, nous avons besoin d'un français sauvage, le Québécois, pour nous civiliser (*Liberté* : 1974, 33)

Un des concepts élaborés par les écrivains francophones pour faire allusion à leur rapport avec la langue est celui de *bi-langue* (Khatibi, 1981 :8, 1983 :16). Il s'agit de souligner un contexte multiculturel, plurilingue, une situation qui est devenue sans doute normale au Québec avec la présence de nombreux nouveaux écrivains venus d'ailleurs. Dans ce sens, on considère comme littérature québécoise toute la production littéraire écrite en français et publiée au Canada (pas forcément au Québec), et on y inclue l'écriture migrante. Car la littérature québécoise n'a pas une couleur homogène. Elle est hétérogène, comme sa société elle-même, qui est multiethnique, hétéroclite. Le Québec a connu une profonde transformation sur le plan démographique dans les dernières années. À l'heure actuelle c'est un pays ouvert et cosmopolite, sans frontières linguistiques, économiques, politiques, culturelles (Brochu, 1974 : 66). Le Québec est bilingue, hybride, interculturel, pluriel. Il est significatif qu'on ait répertorié au Québec, entre 1970 et 1990, 140 romanciers immigrés (Helly et Vassal, 1993 : xi-xii). Le Canada, pour sa part, a favorisé depuis trente ans une politique d'immigration culturelle et de multiculturalisme, axée sur la protection des pays d'origine et sur la lutte contre la discrimination, pour défendre les différentes particularités ethniques qui se sont installées surtout dans des milieux urbains comme Montréal ou Québec. Parler au Québec en français va signifier donc créer le l'espace d'une parole en constant mouvement, non seulement parce qu'elle s'efforce de s'éloigner de la norme française et d'affirmer son identité propre, ni américaine ni française, mais aussi parce qu'elle vit en contact avec d'autres langues. Les écrivains francophones, ou *francographes* (Gauvin, 2004 : 291) vivent dans une permanente tension par leur situation de carrefour entre les langues, d'incessant frôlement avec l'autre en matière linguistique.

L'enjeu a été politique : il a fallu lutter au Québec pour que le français demeure la langue d'usage, de la culture et des communications. L'État a légiféré en 1977 et instauré le français comme langue officielle du Québec (loi 101). Mais cette loi a été jugée inconstitutionnelle par la cour suprême d'Ottawa qui a décrété plus tard qu'elle contrevenait à la législation fédérale sur le bilinguisme. Une autre loi plus souple l'a remplacée. Il a fallu surveiller constamment l'application du bilinguisme. Pourtant l'enjeu a aussi été esthétique. Depuis que la littérature québécoise existe, on s'interroge sur son existence : que signifie écrire en français? À partir de l'émergence même de la littérature québécoise le projet de devenir québécois entraîne une réflexion sur la langue : faut-il créer une langue nouvelle ou simplement se contenter d'un usage modéré de vocables nouveaux ?

Je pris conscience tout à coup de l'importance de la langue française comme condition déterminante, primordiale, indissociable de notre survivance. Autour de cette langue, autour de notre culture particulière en Amérique du Nord commencèrent à se grouper les éléments de base de ce que nous convenons d'appeler de plein droit aujourd'hui: la nation canadienne-française (Dubé, 1968 : 46).

Les lois linguistiques dans leur contexte démographique

Les français minoritaires dans le Canada, un pays confédéré, ont lutté systématiquement contre la progressive assimilation et/ou domination de l'anglais. Tout d'abord la Loi Lavergne, de 1910, imposait le bilinguisme pour les documents d'utilité publique ; en 1925 pour les chèques ; en 1927 pour les timbres-postes ; et en 1936 pour les billets de banque. En 1968, les commissaires d'écoles de Saint-Léonard, une municipalité de l'île de Montréal, adoptaient une résolution qui faisait du français «la langue d'enseignement des immigrants». Ils ont provoqué une crise jusqu'à l'adoption d'une loi linguistique satisfaisante.

En moins d'une décennie trois grandes lois linguistiques ont été votées par autant de gouvernements. En 1969 le Québec se dotait d'une «Loi pour promouvoir la langue française» (loi 63), consacrant le Canada comme un pays bilingue ; d'une autre législation sur la «Langue officielle» en 1974 (loi 22) ; et d'une «Charte de la langue française» en 1977 (loi 101), qui faisait du Québec un État officiellement unilingue français et obligeait les immigrants à fréquenter l'école française, contrairement à ce qu'ils avaient fait auparavant. Les deux premières n'allaient s'appliquer que pendant quelques années, chacune avant que la troisième ne résiste au temps dans ses grandes lignes, malgré les modifications qu'on lui a apportées.

La loi 63, de 1969, reconnaissait aux parents le droit de choisir l'anglais comme langue d'enseignement de leurs enfants. Un premier objectif de cette nouvelle politique linguistique était d'assurer à la langue française une primauté dans la société québécoise.

En 1974 on a voté donc une loi sur la langue officielle pour influencer sur la langue du travail, des affaires, de l'administration et de l'enseignement, après avoir déclaré le français «langue officielle du Québec». En ce qui a trait à l'enseignement, cette loi enjoignait les enfants qui ne connaissaient suffisamment la langue anglaise d'étudier en français. Afin de savoir le degré de connaissance de l'anglais des élèves, le ministre pouvait même imposer un test. Cette loi 22 n'a pas entraîné une diminution du nombre d'inscriptions d'enfants immigrants dans les écoles anglaises du Québec. Durant les 3 années scolaires où cette loi a été appliquée, les établissements où l'enseignement se donnait en anglais ont reçu entre 16 et 17 % des écoliers anglophones. Les examens du ministre, mal vus par les parents, n'ont pas orienté les enfants d'immigrants vers les écoles françaises.

En 1977, un troisième gouvernement revenait sur cette question. Le Parti Québécois (P.Q.) a promulgué une loi qui est toujours valable. La Charte de la langue française voulait faire «du français la langue de l'État et de la Loi aussi bien que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires» (chapitre C-11, préambule). Cette loi garantit aux citoyens la liberté de s'exprimer dans la langue de leur choix, et ils ont droit donc de travailler, consommer, être instruits, soignés, servis et administrés en français. Cette loi n'accorde ce droit à personne d'autre. L'anglais est devenu

une langue d'emploi optionnel et intime, interdite à l'affichage. Il s'est produit une rapide progression de la proportion d'écoliers allophones¹ dans les écoles primaires et secondaires de l'Île-de-Montréal et de l'ensemble du Québec. Mais la chute de la fécondité, jumelée à une hausse de l'immigration internationale, rendait nécessaire le développement des moyens pour intégrer les immigrants à la majorité francophone. La loi 101a a tranquilisé les francophones. La francisation de la société québécoise est devenue plus nette. Initialement grâce à la politique linguistique, mais il a fallu aussi l'intervention et l'engagement du peuple francophone, et surtout des écrivains québécois. C'est une sorte de manifeste d'une partie de la société qui veut affirmer son identité.

Dès que j'ai essayé d'écrire, je me suis rendu compte que j'étais un barbare, c'est-à-dire selon l'acception étymologique, un *étranger*. Ma langue maternelle n'était pas le français mais le *franglais*. Il me fallait apprendre le français presque comme une langue étrangère» «La lutte des langues et la dualité du langage (1970 : 184).

Entre 1971 et 1986 on note une augmentation de la proportion des francophones, aussi bien ceux de langue maternelle ou de langue d'usage à la maison. À partir de 1986 cette tendance est brisée. Car en 1986 Montréal accueillait en moyenne 158 immigrants non francophones pour 100 naissances de mères dont la langue d'usage était le français. Au moment où la fécondité québécoise atteignait son niveau le plus bas (1987, 1 enfant), l'immigration internationale était régulièrement haussée. Avec plus de 34.000 immigrants en 1989, le Québec accueillait plus d'étrangers qu'il ne l'avait fait à chacune des années précédentes. De plus, pour les années 1989 à 1993, le nombre annuel moyen d'immigrants a été porté à 44.000 personnes.

La politique canadienne de bilinguisme et la concurrence continentale de l'anglais attirent une fraction importante des immigrants vers la majorité anglo-canadienne et retardent l'adoption du français chez les autres. Avant de faire l'usage du français dans sa vie privée, l'immigrant doit maîtriser la langue en parlant dans sa vie publique.

Le Québec a vécu en 1995 un deuxième référendum sur la souveraineté, conclu par un résultat beaucoup plus serré que lors du précédent, quinze ans auparavant. A la mort de Duplessis en 1959, l'église catholique venait de passer plus de trois siècles au cœur même de la communauté canadienne française. Cette Église omniprésente et omnipotente qui veillait jalousement sur ses prérogatives en matière d'enseignement, de culture, de science, de morale, qui s'insinuait en politique et se mêlait en syndicalisme, cette Église conservatrice, paternaliste et hégémonique, était démurée le seul rempart à la disparition pure et simple du peuple canadien français. La religion a été remplacée par la langue, par un sentiment intime de la langue qui devient le véhicule pour la conquête d'une identité, d'une culture propre.

¹ On comprend par «allophone» toute personne dont la langue maternelle ou la langue d'usage n'est pas le français ou l'anglais.

Etre québécois signifie non seulement avoir le français comme langue première, mais aussi savoir communiquer aisément en français avec les autres Québécois.

À cause de l'importance de la question linguistique, le Québec s'est doté de plusieurs organismes publics chargés de conseiller le gouvernement d'appliquer ses politiques et d'évaluer l'activité. *L'Office de la langue française* a été institué pour définir et mener la politique québécoise en matière d'étude linguistique et de terminologie, et pour veiller à ce que le français devienne, le plus tôt possible, «la langue des communications, du travail, du commerce et des affaires dans l'Administration et les entreprises». La *Commission de toponymie*, établie les critères et les règles d'écriture des noms et de des lieux. La *Commission de surveillance* contrôle le respect des lois linguistiques au Québec. Le *Conseil de la langue française* conseille aussi bien le gouvernement que les citoyens à propos de la politique linguistique.

La Révolution tranquille et la langue

La *Révolution tranquille* est une période cruciale de l'histoire du Québec ; il s'agit d'un ensemble de réformes politiques, sociales, économiques, administratives, accompagnées de mouvements d'idées et d'une revendication et transformation des mœurs traditionnelles. L'arrivée au pouvoir en 1960 du Parti libéral, après seize ans de gouvernement de l'Union nationale, avait inauguré une série de profonds changements dans l'organisation sociale. Les institutions traditionnelles, surtout l'Église, ont dû céder la place à des structures plus modernes. Cette réorganisation répondait à un changement de mentalité qui contestait les valeurs traditionnelles de la nation canadienne-française. Cette période de mutation et de libération dans tous les domaines est connue comme la *Révolution tranquille*.

Un des progrès engendrés par cette Révolution tranquille concerne sans doute la sécularisation de certaines institutions civiles (éducation, santé). La question linguistique a été l'autre élément clé dans cette transformation de la conscience collective. On a substitué la langue à la croyance catholique comme nouveau ciment de la nation. La langue se transforme en l'assise principale d'un projet politique devant mener le Québec à la création d'un État souverain. Les canadiens francophones sont devenus québécois. Le Québec a réussi à prendre sa place dans le monde, imprimant sa nouvelle marque, exportant ses artistes, son art. Et c'est par cette langue assumée et fière qu'il a pu se distinguer.

Plusieurs écrivains dénoncent, dans la revue *Liberté*, la fatigue culturelle et la situation d'infériorité des canadiens français, ainsi que leur langue humiliée. Dans les pages de la revue *Partis pris*, une revue laïque, socialiste et indépendantiste, on propose une nouvelle dénomination de la littérature canadienne écrite en langue française : *littérature québécoise*. Quelques écrivains dans cette revue s'engagent dans une pratique volontariste et provocante du *joual*.

Faut-il être «habitant» ou «coureur de bois», c'est-à-dire canadien ou «français» (comme on se le demandait au XIX siècle), régionaliste ou «exotique» (comme on disait au début du XX siècle), québécois ou «transculturel» (comme certains le disent maintenant) ? Jusqu'où doivent aller la canadianité ou la québécoité, en fait la couleur propre, de notre littérature de langue française ? (Allard, *Lettres Québécoises* 61, 1971 : 71).

Le *joual*, graphie reproduisant la prononciation défectueuse du mot «cheval», est pour eux la langue des milieux populaires urbains, plus spécialement de Montréal, une langue détériorée qui reflète l'infériorité économique du Canadien français. C'est une «forme linguistique issue de l'absence d'une langue nationale et du voisinage d'une langue étrangère dominatrice» (Girouard, 1964 :64). Symptôme d'une acculturation, d'un malaise, d'une dé- possession. Ce choix du *joual* est l'expression d'un défi, un moyen de défense et une manière de donner la voix à ceux qui s'expriment autrement en français. «Le joual ? C'est mon principal moyen d'expression. Je m'étais dit : si jamais j'écris un jour, je ne tricherai pas. Je ferai parler mes personnages avec les expressions qu'ils utilisent dans leur vie de tous les jours» (Tremblay, *Le Devoir*, 17-12-1966)

En 1968, la pièce de Tremblay *Les Belles sœurs* entrent sur la scène de Montréal, dans une salle de théâtre subventionnée et officielle, bourgeoise, celle du Rideau vert. Elles parlent en *joual* et elles étonnent, provoquent et séduisent. Le succès de la pièce est aussi un scandale dans la société bien pensante. Mais en même temps le peuple québécois se reconnaît dans la pièce : les femmes protagonistes, issues du milieu populaire montréalais, représentent le peuple tel qu'il est et surtout elles parlent comme on parle : «J'en parle comme que j'peux, pis j'dis c'que j'ai à dire, c'est toute ! Chus pas t'allée en Urope, moé, chus pas t'obligée de me forcer pour bien parler».

Il y a un effet *joual* dans le texte, sur la scène, c'est-à-dire, un effet obtenu par la présence d'une langue orale, provenant d'un quartier de Montréal, avec un transcodage complexe, articulé avec un double code et oral et écrit, mais aussi avec quelques procédés pleinement littéraires (métaphores, énumérations poétiques, ellipses, segmentation des phrases, chœur et litanies, monologues, voix parallèles, rythme et prosodie). La pièce permet saisir, par transposition mimétique, la dimension orale de la langue.

Mais dans cette pièce de Tremblay l'effet réaliste provoqué par la présence du *joual* se mêle de lyrisme; le grotesque se mélange avec le sublime, et le bas populaire devient hautement culturel. Voici la place trouvée par la langue française parlée au Québec. Les Québécois redécouvrent et apprennent à aimer cette langue trop souvent regardée de haut, de loin. Voir le *joual* entrer dans un théâtre, lieu de haute culture, c'est se débarrasser de ses complexes, se réconcilier avec soi-même, c'est prendre une place dans le monde. Dans les suivantes pièces de théâtre et dans le cycle romanesque postérieur, Tremblay réussit à normaliser la langue populaire de Québec : il la légitime et il atténue peu à peu les effets de contraste et de provocations causés par l'accumulation des particularismes.

Moé, y'a rien au monde que j'aime plus que le bingo! Presque tous les mois, on en prépare un dans'paroisse! J'me prépare deux jours d'avance, chus t'énervée, j'pense rien qu'à ça... Moé, y'a rien au monde que j'aime plus que le bingo!... Là c'est ben simple, j'viens folle! Mon Dieu, que c'est donc excitant, c'affaire-là!... Moé, y'a rien au monde que j'aime plus que le bingo!...Y faut que je gagne! Y faut que je gagne! Y faut que je gagne! (Tremblay, 1968 : 59-60).

Le *joual* se caractérise par une déformation orthographique de la langue française ; elle fait une transcription mimétique de la langue orale, parlée, populaire, remplie d'ellipses, par exemple de *l'e* et de quelques voyelles son accentuées, comme "ma p'tite fille" ou "quequ'chose" (au lieu de "ma petite fille" ou "quelque chose"), par une réduction phonétique par apocope "y" (au lieu de "il"), "not" (par "notre") ou syncope, "v'là" (au lieu de "voilà"), qui provoque un relâchement général phonétique. Quelques voyelles sont prononcées de façon plus ouverte comme "enarvée" (au lieu de "énervée"). La prononciation imite une prononciation déformée par l'anglais: "moé" (usage archaïque de "moi"), "chus" ("je suis", usage régional), "icitte" ("ici", avec sonorisation à la fin), "moman", ("maman"), "Urope" ("Europe"), "entéka" ("en tout cas"), "smatte" (prêt de l'anglais), "aller aux vues" (calque de l'anglais). Il y a aussi une présence évidente de mots, images ou expressions populaires propres de Québec. Dans le domaine syntactique il se produit également une réduction, comme au début de la pièce, "misère, que c'est ça?" ("misère, qu'est-ce que c'est ça?"). Également il ya des redondances, en se dédoublant, par exemple, le pronom sujet. Quelques fois apparaissent des erreurs syntactiques, par exemple avec de fausses liaisons ("J'leur s'ai dit d'arriver de bonne heure! (au lieu de "je leur ai dit d'arriver de bonne heure!"). Le lexique a des nombreux emprunts à l'anglais, des calques de l'anglais, des jurons :

Maudit cul! Ah ça, y le disent pas dans les vues par exemple!...Qu'une femme soye obligée d'endurer un cochon toute sa vie parce qu a l'a eu le malheur d'y dire "oui" une fois, c'est pas assez intéressant, ça! (1968 :70).

Le *Joual* devient pleinement *littéraire* avec Tremblay et *Les Belles-sœurs*. Le rythme et musicalité des répliques, la prosodie dans les monologues, la répétition litannique et l'orchestration chorale, le jeu d'assonances, les énumérations poétiques. Mais immédiatement, tous les genres littéraires parlent *joual*, que ce soit le théâtre, le roman ou la poésie. Cette parole, initialement grotesque, basse, populaire, devient peu à peu ritualisée, lyrique, culturelle, voire littéraire.

J'me lève, pis j'prépare le déjeuner. Toujours la même maudite affaire! Des toasts, du café, des œufs, du bacon...J'éveille le monde, j'les mets dehors. Là c'est le repassage. J'travaille, j'travaille, j'travaille...Pis le soir, on regarde la télévision! Chus tannée de mener une maudite vie plate! Une maudite vie plate!, Une maudite vie plate! (Tremblay, 1968 :18).

Michel Tremblay a été le premier à standardiser le *joual*. Tout d'abord le *joual* est devenu légitime ; puis il est arrivé à atténuer sa radicalité et son effet de provocation, dans les pièces et les romans ultérieurs. Le *joual*, défi, défense et définition d'une spécificité, a été l'outil de résistance et d'affirmation d'une *québécoitude*. Mais il y a eu quelques autres grands auteurs, à part Michel Tremblay, comme Claude Gauvreau, Jacques Renaud, Gérard Godin, Jacques Godbout, Michèle Lalonde, Jean Forest, Jean-Claude Germain ou Réjean Ducharme, qui ont aussi dénoncé la situation d'infériorité des Canadiens français et se sont engagés dans une démarche provocatrice du *joual*.

En poésie, par exemple, la langue populaire gagne aussi ses galons, surtout grâce aux animateurs de la revue *Liberté* et surtout *Parti pris* et de la maison d'édition du même nom. On y propose une nouvelle dénomination de la littérature canadienne française, *littérature québécoise*. *Parti pris* milite pour l'indépendance d'un Québec séculier, démocratique et socialiste et pour que le Québec reprenne en mains son destin, pour qu'il assume son histoire sans se référer à l'autre constamment (que ce soit l'Anglais oppresseur ou le Français colonisateur). On remet en cause la fonction esthétique de la littérature, et on méprise le conflit sur s'il faut écrire en *canayen* ou en français (de France) : les écrivains de *Parti pris* s'engagent dans l'utilisation systématique et provocatrice du *joual*. Quelques mois avant *Les Belles-sœurs*, le poète, journaliste et futur ministre du Parti Québécois, Gérard Godin, avait publié aux éditions Parti Pris le recueil de poèmes *Cantouques, poèmes en langue verte, populaire et quelquefois française*

Dans quel salon bien boire chréchen zie frantsozich?
on ne me respecte guère
quand je voudrais penser on me parle on ne cesse
de me parler

j'aurai tout bien rangé la veille
t'as les yeux comme un linceul qu'elle me dira
versant du lait d'un beau geste dans mon café

chomebody chtole my gal
qui c'est qu'a pris ma gale
de menteur deux fois prévenu
qui c'est
you look a-like chomebody I knew
mon âme peut-être

il est si jeune maria
peut-être ne devrait-on pas lui dire
tout lui dire
qu'ils ont l'âme propre
une si belle jeune fille
sans sexe

Dans le monde du roman il faudrait citer Réjean Ducharme, un auteur fondamental dans les lettres québécoises par l'originalité de son écriture, qui réfléchit sans cesse sur la question linguistique, de manière que c'est la langue le sujet de ses fictions romanesques. On peut citer entre ses principales œuvres: *L'Avalée des avalés* de 1966, *Le nez qui voque* de 1967, *L'Océantume* de 1968, *La fille de Christophe Colomb* de 1969, *L'hiver de force* de 1973, *Les Enfantômes* de 1976, *Dévadé* de 1990 ou *Va savoir* de 1994. Il a aussi écrit quatre pièces de théâtre : *Ines Pérée et Inat Tendu* de 1961, *Le Cid Maghané* de 1968, *Ha, ha!...* (qui n'a pas été publiée, mais dont le manuscrit est conservé dans l'Université de Laval). Réjean Ducharme a écrit également la lettre des plusieurs chansons pour Robert Charlebois, le chanteur qui a su redéfinir avec son spectacle *Osstidcho*², un mélange audace et imaginatif de rock et *joual*, en 1968, la chanson québécoise.

Dans ses romans la langue occupe une place d'exception : c'est le sujet de réflexion, d'imagination et de fiction. «En bérénicien, le verbe être ne se conjugue pas sans le verbe avoir» (1966 : 21). Une aventure, une récréation et une performance. Des références culturelles, des cites littéraires, les titres, les noms des personnages, des jeux de mots, des chansons populaires, des interférences linguistiques, des néologismes, un plurilinguisme, des transcriptions phonétiques, des imitations fantaisistes, des inclusions de l'anglais et du *joual*, des commentaires métalinguistiques.

Le lexique présente sans doute une grande richesse et variété. Ducharme a utilisé des onomatopées dont certaines qu'il a créées : «Dondondondaine » (1966 : 129), une parodie des refrains de chansons anciennes. Le texte est aussi parsemé de québécismes : «À mort» : «mystérieux à mort [...] gourmé à mort» (1966 : 152), «froid à mort» (1966 : 165), «ridicule à mort» (1966 : 174), «Ils sont aimables à mort. Ils sont heureux à mort. Ils sont heureux à mort parce qu'ils sont saints à mort. Ils sont saints à mort parce qu'ils sont hospitaliers à mort.» (1966 : 187), «Rire à mort !» (1966 : 193).

Certains de ces québécismes sont en fait des anglicismes dont quelques uns sont apparus en France aussi : «En aucun temps» («in any time» : «à aucun moment») : «Mais je n'aime pas me faire réveiller en aucun temps, même quand je ne dors pas !» (1966 : 368). Le texte présente également des mots et expressions anglais, sinon des phrases entières : «Barren Grounds» (1966 : 81), «Je ne serai la girl-friend d'aucun garçon, et aucun garçon ne sera mon boy-friend» (1966 : 237). Ducharme se plaît également à semer quelques mots

2 Transcription de «Hostie de show», c'est-à-dire, «putain de spectacle».

et expressions d'autres langues étrangères, comme l'espagnol : «Adiós amigo» (1966 : 267), l'allemand : «Off vie dher Zen !» (1966 : 267), le portugais : «Mamaninha» (1966 : 310) ou le latin : «Chamomor est guérie. [...] elle peut recommencer à se nourrir 'sub utraque specie'» (1966 : 310).

Réjean Ducharme invente aussi des néologismes. Des adverbes inusités : «pornographiquement» (1966 : 232-233) des verbes créés abusivement pour marquer des redoublements : «Je me refracasse la tête. Je me reromps le coccyx.» (1966 : 55). «Grosses vieilles étalannes» (1966 : 369), des noms et des adjectifs «servitatrice bien obéissante du titan» (1966 : 344). Des répétitions, «Le fleuve bat sa houle d'automne, sa houle grise et crispée, sa houle fatiguée d'avoir porté tant de bateaux.» (1966 : 100).

Ce travail incessant avec la langue, cette poétique interdiscursive entre collages et recyclages n'exclut pas pourtant l'aspect référentiel, la dimension tragique du texte. La création ducharmienne est une réflexion sur l'écriture elle-même, un questionnement, une provocation, une parodie destructive entre la révolte et l'ironie. Une écriture qui rompt les normes et qui s'éloigne des traditions, qui devient antilittéraire. La langue éclate à chaque ligne, mais en même temps réfléchit et parle, de manière obsédante et récurrente, sur certains sujets qui se promènent à travers les romans de Ducharme, comme l'enfance et l'âge adulte, la vie et la mort, la ville et l'argent, les différents espaces affectifs, la perte de valeur du patrimoine littéraire et culturel, la désacralisation de modèles et d'influences.

Le monde de la chanson n'est pas en reste. Après le succès de son *Ossidcho*, un spectacle multidisciplinaire créée en 1968, où rock, improvisation, humour se font en *joual*, Robert Charlebois, chanteur et homme de théâtre, prend la tête d'un mouvement informel qui s'approche de la démarche de Michel Tremblay. Plusieurs chanteurs abandonnent la langue classique des prédécesseurs :

Ça arrive à manufacture les deux yeux fermés ben durs
Les culottes pas zipper en retard
Ça dit que ça fait un flat ou que le char partait pas
Ça prend toute pour entrer sa carte de punch dans slot de la clock
Envoie envoie grouille toé donne-z-y dépêche
Les deux pieds dans la même bottine
Les mains pleins pouces les mains dans ses poches
Ça joue avec son petit change toujours a coté quelque part
Ça passe ça fume ça mâche de la gomme pis ça lâche pas
Yak et ti yak (*Mon pays*, Paroles de Réjean Ducharme et musique de Charlebois)

Essai de définition du joul

Le terme *dialecte* désigne toute variété d'une langue parlée par une communauté linguistique. C'est ainsi que le dialecte français canadien est la langue française parlée dans la province canadienne du Québec, en Ontario, au Nouveau Brunswick, seules provinces où les francophones sont assez nombreux et puissants pour avoir leurs écoles, leurs journaux et des services institutionnels et gouvernementaux en français. Dans ce sens on peut affirmer que la langue que l'on parle dans ces provinces, ce dialecte français, est assez homogène aussi bien dans sa syntaxe, sa morphologie et sa phonologie. Étant donné que la majorité des francophones se concentrent au Québec, on parle de langue québécoise pour faire allusion à la langue française parlée en Amérique du nord.

Quelques traits de ce dialecte *québécois* sont la chute des voyelles hautes et la disparition des voyelles brèves, la diphtongaison, l'effondrement des consonnes finales, les fusions vocaliques. Puis il a un vocabulaire avec des sens et des connotations stylistiques propres. Il est évident qu'une langue s'adapte nécessairement aux conditions de vie du peuple qui la parle. La vie canadienne diffère de la vie française, surtout à cause de l'influence américaine et du climat. Ainsi, le climat du Québec explique l'emploi de plusieurs termes spécifiquement canadiens : «la neige poudroie» «déneigement» ou «canot». On peut affirmer qu'entre la langue française et le dialecte québécois il y a des différences phonético-prosodiques (le fameux «accent») et quelques particularités lexicales, mais qu'un émetteur parlant québécois et un autre parlant français arriveront à se comprendre.

Pourtant, la langue québécoise comprend, comme toutes les langues, une variété de façons de parler et de s'exprimer. Cette variété linguistique, en relation intime avec la composition de la société, se définit par l'idée de «niveaux de langue». Dans le dialecte *québécois* on peut distinguer quatre niveaux : la langue soignée (proche du modèle français, présente dans une élite), la langue familière (cette langue soignée mais plus relâchée grâce aux emprunts à la langue populaire), la langue populaire (la langue parlée qui ignore les règles, ouverte à de nombreuses influences et qui est acceptée par la norme), le *joul* (un niveau de langue au Québec qui tient de la langue familière, de la langue populaire et du contact avec l'anglais). Le *joul* est un mode de langue parlée spontanée et libre, très difficile à écrire, à transcrire. Le *joul* applique des règles de réduction phonétique de façon constante. En ce qui concerne le lexique et la morphosyntaxe, il s'agit d'une langue truffée d'anglicismes («pamphlet»), d'américanismes («chibagne»), de canadianismes («magasiner», «motoneige»), de mots empruntés aux langues amérindiennes («ouaouaron»), d'archaïsmes («gager»), des mots dont le sens a élargi («neige pelotante»), d'ellipses syntaxiques, des traductions littérales boiteuses et des sacres. L'avènement d'un parler québécois dans la littérature, puis dans toutes les sphères de la vie publique, était sans doute nécessaire pour l'affirmation d'un peuple. Elle était la preuve de l'existence du Québec. La langue de Québec, oralisée, s'est

débarassée d'une conception française, modifiant donc le rapport du Québec avec la tradition et avec la mère patrie hexagonale. Elle est devenue l'expression d'une identité, d'une québécoïté.

Le *joual*, cette langue française du Québec, est devenue en quelque sorte à partir de la *Révolution tranquille*, le symbole de l'identité du peuple québécois, le symbole de son statut et de sa condition dans un pays, même dans un continent majoritairement anglophone. Il n'est pas étonnant dans ce sens qu'une des principales préoccupations de tout Québécois soit justement la survivance du français. Sans doute l'anglais restera la principale langue internationale de communication et d'affaires au Canada, mais sans l'existence d'une forte minorité francophone, le Canada ne serait pas une fédération et il n'y aurait pas d'État et de gouvernement du Québec. Grâce aux grandes décisions politiques et aux efforts économiques d'incidence linguistique et grâce aussi à la lutte revendicatrice des écrivains et des artistes, la langue française au Québec réussit à assurer sa présence dans un bilinguisme stable au Canada. Le lent cheminement des Franco-Canadiens, dits Québécois, a conduit vers une maturité linguistique, vers une autonomie où la langue a un nouveau visage, un mélange entre les anciennes origines et la modernité. Cette singulière et curieuse langue française est devenue l'instrument sociologique premier d'un nouveau pays, ni américain, ni français, québécois. La communauté québécoise est une communauté moderne, qui parle français, mais il s'agit d'un français particulier, *québécois*. Et dans le contexte des littératures de langue française, la littérature québécoise dit autrement l'Amérique.

Referencias Bibliográficas

- BEAUDET, Marie-Andrée. 1991. *Langue et littérature au Québec 1895-1914*. Montréal, L'Hexagone.
- BROCHU, André. 1974. *L'instance critique 1961-1973*. Montréal, Leméac.
- CHARTRE de la langue française, *Lois refondues du Québec*.
- COMBE, DOMINIQUE. 1995. *Poétiques francophones*. Paris, Hachette.
- CORBET, Noël (Dir.) 1990. *Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord*. Québec, Presses universitaires de Laval.
- DIEGO, Rosa de. 1999a. «Le concert des voix de la Francophonie», dans Eulalia C. Piñero Gil & Pilar Somacarrera Iñigo (Eds.). *Visions of Canada. Approaching the Millenium*. Madrid, UA Ediciones.
- DIEGO, Rosa de. 1999b. «L'identité multiculturelle au Québec», dans Christiane Albert (Dir.) *Francophonies et Identités culturelles*. Paris, Karthala.
- DIEGO, Rosa de. 1999c. «Montreal: mosaico cultural y lingüístico» dans Lidia Anoll, Marta Segarra (Eds.) *Voix de la Francophonie, Belgique, Canada, Maghreb*. Barcelona, Universitat de Barcelona.
- DUBÉ, Marcel. 1968. *Textes et Documents*. Montréal, Leméac.
- DUCHARME, Réjean. 1966. *L'Avalée des avalés*. Paris, Gallimard.
- GAUVIN, Lise. 1997. «D'une langue l'autre. La surconscience linguistique de l'écrivain francophone», *L'écrivain francophone à la croisée des langues*. Paris, Karthala.
- GAUVIN, Lise. 2000. *Langagement. L'écrivain et la langue au Québec*. Montréal, Boréal
- GAUVIN, Lise. 2004. *La fabrique de la langue*. Paris, Seuil.
- GIROUARD, Louis. 1964. *Parti pris*, vol. 22, n° 4, Québec.

- GODIN, G eral. 2002. *Cantouques, po emes en langue verte, populaire et quelquefois fran aise*. Montr al, Typo.
- GONZ LEZ, Ana, Rosa de Diego & Marta. Segarra, 2002. *Historia de las Literaturas Franc fonas, B lgica, Canad , Magreb*. Madrid, C tedra.
- HELLY, Denise & Anne VASSAL. 1993. *Romanciers immigr s: biographies et  uvres publi es au Qu bec entre 1970 et 1990*. Qu bec, IQRC; Montr al, CIADEST.
- KHATIBI, Abdelkabar. 1981. Lettre-Pr face dans Marc Gontard. 1981. *La Violence du texte.  tudes sur la litt rature marocaine de langue fran aise*. Paris, L'Harmathan
- KHATIBI, Abdelkabar. 1983. *Amour bilingue*. Saint-Cl ment, Fata Morgana.
- LETTRES QU B COISES, n  61, 1971, Montr al.
- LIBERT , mai, 1974, Montr al.
- OUELLETTE, Fernand. 1970. *Les Actes retrouv s*. Montr al, HMH, col. "Constantes".
- TALAHITE-MOODLEY, Anissa. 2007. *Probl matiques identitaires et discours de l'exil dans les litt ratures francophones*. Ottawa, Les Presses universitaires d'Ottawa.
- TREMBLAY, Michel. 1991. *Th  tre I*, Montr al/Arles, Lem ac/Actes Sud.